



À LA CROISÉE DES CHEMINS

SÉJOURS HIVER 2020 • ÉTÉ 2021

www.alacroiseedeschemins.net
Plus d'infos : 03 89 40 40 55 • sejoursadaptes.alcdc@gmail.com

SÉJOURS 2020-2021

ORGANISATION

Autonomies et encadrement	5
Gestion médicale	6
Modalités d'inscription	7
Organisation transport	9
Nos destinations 2020-2021	10

INSCRIPTION

Bulletin de pré-réservation	31
Dossier de réservation	33
Conditions particulières de vente	41

Pour garantir le bien-être du vacancier et la réussite du séjour, il est indispensable de vérifier que le séjour choisi correspond bien à son degré d'autonomie. Nous nous réservons le droit de refuser une inscription non conforme aux critères d'accueil d'un séjour et de proposer un séjour plus adapté. Il est également impératif de renseigner le dossier d'inscription de la manière la plus exacte et lisible possible pour faciliter la prise en charge des vacanciers par nos équipes encadrantes.



SYMBOLES UTILISÉS DANS LA BROCHURE

A PERSONNE DE BONNE AUTONOMIE

B PERSONNE AUTONOME

C PERSONNE D'AUTONOMIE RELATIVE

 ACCUEIL COUPLE

 HÉBERGEMENT AVEC ESCALIERS

LES CHÈQUES VACANCES ANCV

À La Croisée Des Chemins dispose de l'agrément ANCV qui permet à vos résidents et usagers de régler, en partie ou en totalité, leurs séjours de vacances par l'intermédiaire de chèques vacances. Le chèque vacances est utilisable toute l'année pour des prestations en France et à destination des pays de l'Union Européenne. N'hésitez pas à nous contacter au 03 89 40 40 55 pour plus d'informations.



Chère Vacancière, cher Vacancier,

Notre organisme d'économie sociale et solidaire bénéficie d'une solide expérience dans l'organisation de vacances pour personnes en situation de handicap mental, et est titulaire d'un agrément VAO délivré par les services de la Cohésion Sociale.

Nous vous proposons un large panel de séjours dans lequel vous pourrez choisir votre destination préférée, que ce soit à la montagne ou à la campagne, à proximité de votre domicile ou plus éloignée, pour passer des vacances très relaxantes ou des vacances plus actives en fonction de vos envies.

Vous aurez la possibilité de vivre des émotions fortes avec nos séjours comportant des journées en parcs d'attractions, ou bien de vous mettre au vert à la campagne, de respirer l'air des cimes en montagne ou encore de profiter des charmes de l'air marin.

Nous nous sommes attachés à vous proposer des lieux de séjour de grande qualité, qui vous offrent la possibilité de profiter de magnifiques paysages. Nous avons minutieusement sélectionné nos hébergements pour vous réserver un accueil à la hauteur de vos attentes.

Nous accordons aussi le plus grand soin au recrutement de nos équipes d'encadrement, en étant très exigeants sur leurs savoir-faire en matière d'accompagnement.

Nos animateurs bénéficient pour cela d'une formation spécifique pour se conformer à nos engagements de qualité.

En espérant que vous trouviez dans cette brochure de quoi concrétiser votre projet de vacances pour l'année à venir, nous nous tenons à votre disposition pour vous conseiller et vous donner tous les renseignements nécessaires. N'hésitez pas à nous contacter !

L'équipe À La Croisée Des Chemins
Tél. 03 89 40 40 55 • sejoursadptes.alcdc@gmail.com



Autonomies et encadrement

Les séjours que nous proposons dans cette brochure sont étudiés et adaptés aux adultes en situation de handicap mental et psychique ne présentant pas de handicap physique majeur nécessitant un fauteuil roulant ou un déambulateur (en permanence) et n'ayant pas besoin de soins médicaux quotidiens.

LES NIVEAUX D'AUTONOMIE

Nous avons défini trois niveaux d'autonomie de manière à organiser des séjours les plus homogènes possibles. Veillez à choisir le niveau d'autonomie qui correspond le mieux au profil du vacancier. En cas de difficulté, n'hésitez pas à nous solliciter.

AUTONOMIE A

Ces vacanciers se prennent en charge dans les actes de la vie courante (toilette, gestion du linge...). Ils gèrent également leur argent personnel. Ils s'expriment facilement, émettent des choix dans les activités proposées. Sociables et dynamiques, ils ont une bonne condition physique. Ils disposent de sorties seuls autorisées.

AUTONOMIE B

Ces vacanciers se prennent en charge dans les actes de la vie courante. La gestion de l'argent personnel peut être assurée par l'encadrement. Ils s'expriment bien, émettent des choix dans les activités proposées, ne posent aucune difficulté d'adaptation et de sociabilisation. Ils se déplacent sans difficulté, mais peuvent être fatigables.

AUTONOMIE C

Ces vacanciers nécessitent un suivi et un accompagnement régulier dans les actes de la vie courante (toilette, habillage...). L'encadrement est appelé à intervenir dans différents domaines (argent personnel, aide lors des activités). Possédant le langage, ils peuvent présenter une légère instabilité dans leur mode de relation avec des difficultés d'adaptation sociale. Ils n'ont pas de problème moteur majeur mais restent en difficulté face à l'effort physique même peu important.

ACCUEIL DES COUPLES

Un grand nombre de nos séjours peuvent accueillir des couples. Ils sont repérables dans le catalogue grâce à un pictogramme spécifique.

LES ACCOMPAGNATEURS

Afin d'assurer une prise en charge optimale des participants, nos séjours sont organisés avec un taux d'encadrement d'**un accompagnateur pour 3 à 5 vacanciers**. Nos équipes d'accompagnement sont composées, en règle générale, d'un Responsable de Séjour et d'animateur(s). Un assistant sanitaire pourra également être prévu le cas échéant.

LE RECRUTEMENT DES ENCADRANTS

Tous nos encadrants sont recrutés sur des critères de **connaissance du handicap** et de **qualités relationnelles**. Ils sont pour la plupart issus du monde socio-éducatif ou du monde de la santé. Les équipes sont constituées en associant des profils complémentaires. Nous faisons le maximum pour fidéliser nos accompagnateurs, leur ancienneté étant garante de leur expérience et leur compétence dans l'encadrement d'un séjour de vacances adapté.

LA FORMATION DES ENCADRANTS

Outre leur parcours personnel, tous nos encadrants bénéficient d'une **formation interne obligatoire**. Cette formation est organisée par les permanents de notre organisme et se compose de plusieurs modules qui reprennent en profondeur les différents thèmes liés aux séjours de vacances adaptés : gestion des traitements médicaux et paramédicaux, prise en charge du handicap, transport, organisation, vie quotidienne, animation...

Les Responsables de Séjour reçoivent également une formation complémentaire qui leur permet d'échanger sur leurs expériences et d'approfondir leurs réflexions sur l'accueil des vacanciers et l'organisation du séjour.

Gestion médicale

ORGANISATION GÉNÉRALE

Le questionnaire médical figurant dans le dossier du vacancier doit être **rempli très soigneusement et impérativement signé par le vacancier ou le responsable légal ainsi que le médecin traitant.**

De plus, pour les vacanciers nécessitant un traitement médical, l'instruction VAO n°DGCS/SD3B/2015/233 du 10 juillet 2015 recommande une préparation des traitements et la confection de l'intégralité des semainiers en amont du séjour.

Conformément à ces dispositions, il est donc impératif de fournir, pour chaque vacancier, **tous les piluliers remplis pour la totalité du séjour, y compris les journées de transport aller et retour.** Par conséquent, nous vous demandons de préparer en amont des piluliers sécurisés que vous déposerez dans la valise du vacancier.

Sur tous nos séjours, nous faisons appel à une infirmière diplômée d'État pour effectuer les soins ponctuels ou quotidiens (injections, pansements...) nécessités par les vacanciers.

Attention : il faut obligatoirement fournir une ordonnance pour son intervention

PENDANT LE TRANSPORT

Deux pochettes au nom du vacancier vous seront fournies pour y insérer les traitements nécessaires pendant le voyage aller et le voyage retour.

Les actes infirmiers (injections, sondes urinaires...) ne peuvent pas être assurés pendant le transport. Nous ne pouvons donc pas accepter de convoier les vacanciers nécessitant ce type de soins.

PENDANT LE SÉJOUR

Lorsque le vacancier suit un traitement, les piluliers préparés doivent obligatoirement être **accompagnés d'une prescription médicale** (datant de moins de 3 mois à partir de la date de fin de séjour) et placés dans les bagages du vacancier.

Conformément à la réglementation, ces traitements seront, dès l'arrivée sur le lieu de séjour, mis sous contrôle de l'équipe d'encadrement, dans un contenant fermé à clé, lui-même placé dans un local verrouillé (cette réglementation est applicable à tous les vacanciers y compris les personnes habituées à gérer seules leurs prises de traitements).

Nos équipes d'encadrement sont sensibilisées et formées au suivi rigoureux des traitements et à leur traçabilité, selon un protocole très minutieux. Lorsque des frais médicaux sont occasionnés pendant le séjour, nous ferons l'avance du montant et adresserons une demande de remboursement au responsable légal du vacancier.

Les ordonnances concernant des soins infirmiers* éventuels doivent nous parvenir obligatoirement au plus tard 15 jours avant le début du séjour. Dans le cas contraire, nous ne pouvons garantir la mise en place de prestations de ce type.

Nous vous prions également de bien vouloir nous informer de tous les changements qui pourraient intervenir après l'envoi du dossier de réservation : perte d'autonomie, hospitalisation, modifications du traitement médical, ou soins infirmiers...

*2 soins quotidiens maximum. Merci de nous consulter pour valider la faisabilité des soins à prodiguer.

Modalités d'inscription

RÉSERVATION ET RÈGLEMENT

Nous envoyer par email, ou par courrier le bulletin de pré-réservation figurant en fin de catalogue (page 31). Vous recevrez une confirmation dans les meilleurs délais.

Vous nous faites parvenir, dans un délai d'un mois à dater de la pré-réservation, le devis signé accompagné du versement d'un acompte de 30% du prix du séjour et du règlement éventuel des assurances souscrites (voir ci-dessous). Le dossier d'inscription dûment complété devra nous être retourné dans un délai de 2 mois après la pré-réservation. **La réservation ne sera effective qu'après réception de l'ensemble de ces éléments.**

Règlement par chèque bancaire

À l'ordre de : À La Croisée Des Chemins
12, rue de Lucelle • 68480 FERRETTE

Règlement par virement bancaire :

IBAN : FR76 1027 8031 3400 0204 6300 266 > BIC : CMCIFR2A

En ce qui concerne le solde du séjour, notre organisme n'aura pas à relancer le client pour le règlement de celui-ci 30 jours avant le départ. À défaut de paiement, le client sera réputé avoir renoncé à son voyage et se verra appliquer le barème d'annulation en vigueur dans nos conditions particulières de vente.

Pour garantir le bien-être du vacancier et la réussite du séjour, **il est indispensable de vérifier que le séjour choisi correspond bien à son degré d'autonomie** (voir page 5). Nous nous réservons le droit de refuser une inscription non conforme aux critères d'accueil d'un séjour et de proposer un séjour plus adapté. Il est également impératif de renseigner le dossier d'inscription de la manière la plus exacte possible pour faciliter la prise en charge des vacanciers par nos équipes encadrantes.

ASSURANCE INCLUSE

L'assurance Responsabilité Civile est incluse dans le prix du séjour. Celle-ci est couverte par les assurances Generali : contrat n° AP908082. Les frais médicaux ne sont pas couverts par notre assurance.

ASSURANCES OPTIONNELLES

Les assurances optionnelles sont couvertes par un contrat AXA Assistance. Voir conditions et frais d'annulation (page 41). Nous vous conseillons de souscrire à l'une de ces assurances. Elles sont à régler impérativement au moment de la réservation du séjour.

N'hésitez pas à nous demander les différentes conditions de chaque assurance.

Les différentes assurances proposées sont les suivantes :

- assurance annulation (intervient avant le début du séjour)
- assurance complémentaire (intervient avant et pendant le séjour)
- assurance multirisques (intervient avant, pendant et après le séjour)

Le prix de l'assurance est en fonction du prix de base du séjour et du transport éventuel.

Montant du séjour	Tarifs annulation*	Tarifs complémentaire*	Tarifs multirisque*
0 à 300 €	15 €	18 €	20 €
301 à 600 €	23 €	28 €	32 €
601 à 900 €	29 €	39 €	43 €
901 à 1300 €	40 €	44 €	54 €
1301 à 1600 €	46 €	55 €	65 €
1601 à 2500 €	58 €	66 €	76 €
2501 à 3500 €	75 €	83 €	99 €

*Sous réserve de modification des tarifs par notre partenaire AXA Assistance

Modalités d'inscription

Les prix mentionnés dans notre brochure correspondent à des **séjours clés en main**.

Ceux-ci comprennent :

- Les transports aller et retour à nos dates de transport collectif (sauf cas particuliers)
- L'encadrement
- L'hébergement en pension complète
- Les activités et les excursions
- L'assurance Responsabilité Civile

Ceux-ci ne comprennent pas :

- Les dépenses personnelles, médicales ou paramédicales nécessitées par le vacancier
- Les assurances optionnelles

AIDES POSSIBLES

Il existe différents dispositifs pour aider les vacanciers à financer leurs vacances. Ces aides interviennent en général sous conditions de ressources. **Il est nécessaire d'effectuer les demandes de prise en charge longtemps à l'avance.** Notre surcoût lié au handicap représente **47%** du montant de votre séjour.

Vous pouvez vous adresser aux organismes suivants :

- la Maison Départementale pour Personnes Handicapées (MDPH) pour les bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap.
- le Fond Départemental de Compensation (FDC) pour les personnes non éligibles à la PCH
- votre Caisse d'Allocations Familiales ou Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances (ANCV) via L'APV
- le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de votre commune
- votre Comité d'Entreprise, mutuelle et/ou caisse de retraite

GESTION DE L'ARGENT PERSONNEL

Le montant de l'argent de poche à prévoir dépend des habitudes du vacancier, notamment s'il est fumeur. À titre indicatif, nous conseillons un montant de **30 euros par semaine**.

Pour les vacanciers qui ne gèrent pas leur argent personnel de manière autonome, nous vous proposons une **aide des accompagnateurs** dans la gestion et le suivi des dépenses. L'argent sera confié au Responsable de Séjour qui le distribuera en respectant les consignes figurant dans le dossier d'inscription. À l'issue du séjour, une fiche récapitulative des dépenses personnelles accompagnée des justificatifs d'achats vous sera envoyée. Le solde sera restitué, par virement bancaire, au responsable légal.

Il est impératif de nous faire parvenir la somme correspondante, **au plus tard, un mois avant le départ en séjour.**

Règlement par chèque bancaire

À l'ordre de : À La Croisée Des Chemins
12, rue de Lucelle • 68480 FERRETTE

Règlement par virement bancaire

IBAN : FR76 1027 8031 3400 0204 6301 042 > BIC : CMCIFR2A

Nos accompagnateurs géreront exclusivement l'argent de poche reçu par virement ou par chèque, au plus tard, un mois avant le départ.

Notre organisme ne pourra être tenue pour responsable de la perte, du vol ou de l'utilisation faite des sommes d'argent se trouvant dans les effets personnels du vacancier ou confiées à un encadrant lors du départ.

Organisation transport

PRIVILÉGIER LE CONFORT ET LA SÉCURITÉ

Nos choix de transports sont systématiquement effectués de manière à réduire au maximum la durée du voyage et à assurer le bien-être du vacancier. Les détails pratiques (horaires et lieux de rendez-vous) vous sont envoyés environ un mois avant le départ.

Nous pouvons prendre en charge, avec un surcoût, le transport depuis le lieu d'habitation des vacanciers pour rejoindre le lieu de départ. Nous proposons également une option d'accueil à la gare la plus proche du lieu de départ ou de séjour. Dans les autres cas, veuillez nous consulter pour une étude personnalisée.

Exemples de tarification :

FERRETTE > ALTKIRCH (aller et retour) : 40 € • FERRETTE > MULHOUSE (aller et retour) : 60 €
FERRETTE > GUEBWILLER (aller et retour) : 80 € • FERRETTE > BELFORT (aller et retour) : 80 €

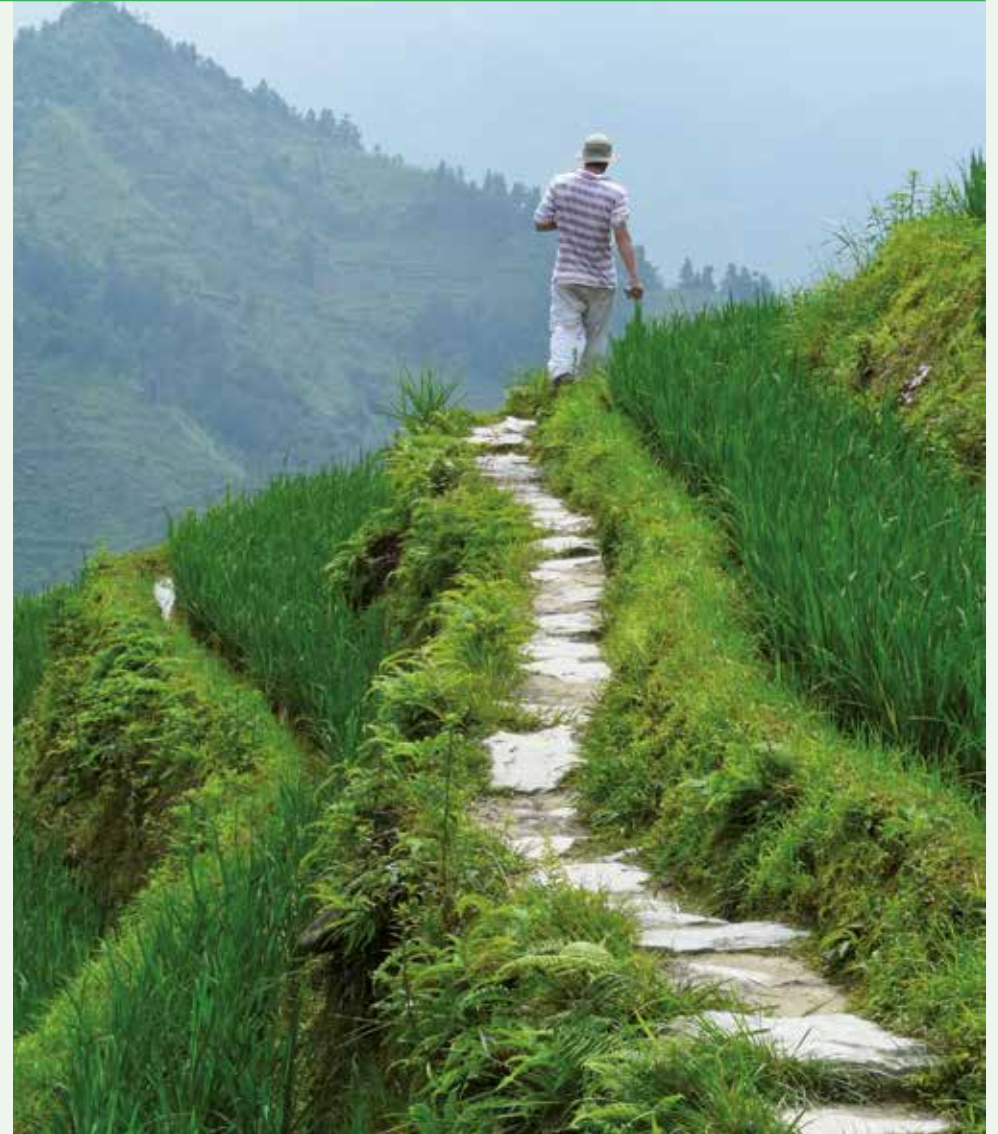
LE TRANSPORT ROUTIER

Ce mode de transport offre des garanties optimales de confort et de sécurité. Les autocars grand tourisme sont conduits par des chauffeurs professionnels et permettent de voyager dans les meilleures conditions, sous couvert d'une réglementation rigoureuse. En fonction du nombre de vacanciers inscrits sur un séjour, nous nous réservons le droit d'utiliser des véhicules de type minibus ou véhicules légers.

LE TRANSPORT EN TRAIN

Nous pouvons être amenés à utiliser le transport ferroviaire, quand cette solution est la plus commode pour le vacancier. Le transport en train permet un gain de temps entre grandes villes éloignées.

Pour toute information complémentaire au sujet du transport et des horaires de départs, n'hésitez pas à nous contacter au 03 89 40 40 55 ou par email à l'adresse suivante : sejoursadaptés.alcdc@gmail.com



PAGES	LES DESTINATIONS	DATES	AUTONOMIES			NOMBRE DE JOURS	TARIFS
ALSACE • FERRETTE							
11	WEEK-END SAINT-NICOLAS	Du 04/12/2020 au 06/12/2020	A	B		3	280 €
12	NOËL ENCHANTÉ	Du 23/12/2020 au 27/12/2020		B	C	5	500 €
13	NOUVEL AN EN ALSACE	Du 28/12/2020 au 02/01/2021	A	B		6	850 €
16	WEEK-END SAINT-VALENTIN	Du 12/02/2021 au 14/02/2021	A	B		3	250 €
17	MÉDIATION ANIMALE	Du 08/03/2021 au 12/03/2021		B	C	5	450 €
17	MÉDIATION ANIMALE	Du 15/03/2021 au 19/03/2021		B	C	5	450 €
17	MÉDIATION ANIMALE	Du 30/08/2021 au 03/09/2021		B	C	5	450 €
18	LE RETOUR DU PRINTEMPS	Du 02/04/2021 au 09/04/2021		B	C	8	650 €
21	WEEK-END MÉDIÉVAL	Du 25/06/2021 au 28/06/2021		B	C	4	280 €
22	À LA DÉCOUVERTE DE L'ALSACE	Du 10/07/2021 au 24/07/2021	A	B		15	1650 €
22	À LA DÉCOUVERTE DE L'ALSACE	Du 10/07/2021 au 31/07/2021	A	B		22	2450 €
26	UN ÉTÉ AU PAYS DES COMTES	Du 31/07/2021 au 14/08/2021		B	C	15	1650 €
26	UN ÉTÉ AU PAYS DES COMTES	Du 31/07/2021 au 21/08/2021		B	C	22	2450 €
SAVOIE • SAINT-COLOMBAN-DES-VILLARDS							
14	NOËL EN SAVOIE	Du 23/12/2020 au 03/01/2021	A	B		12	1750 €
15	SÉJOUR SPORTS D'HIVER	Du 08/01/2021 au 15/01/2021	A	B		8	850 €
15	SÉJOUR SPORTS D'HIVER	Du 15/01/2021 au 22/01/2021	A	B		8	850 €
19	EN PLEINE NATURE	Du 10/05/2021 au 17/05/2021		B	C	8	700 €
23	DÉCOUVERTE DE LA SAVOIE	Du 10/07/2021 au 24/07/2021		B	C	15	1800 €
23	DÉCOUVERTE DE LA SAVOIE	Du 10/07/2021 au 31/07/2021		B	C	22	2600 €
24	UN ÉTÉ À LA MONTAGNE	Du 17/07/2021 au 31/07/2021	A			15	1800 €
27	VERS DE NOUVEAUX SOMMETS	Du 31/07/2021 au 14/08/2021		B	C	15	1800 €
27	VERS DE NOUVEAUX SOMMETS	Du 31/07/2021 au 21/08/2021		B	C	22	2600 €
28	SUR LA ROUTE DES COLS	Du 31/07/2021 au 14/08/2021	A			15	1800 €
BRETAGNE • NORMANDIE							
20	SÉJOUR VOILE (ASLAM)	Du 10/06/2021 au 15/06/2021	A	B	C	6	550 €
ALSACE • ESCHBACH-AU-VAL							
25	AUX PIEDS DES VOSGES	Du 24/07/2021 au 31/07/2021	A	B		8	900 €
VENDÉE							
29	EN BORD DE MER	Du 31/07/2021 au 14/08/2021	A	B		15	1900 €

DATE DU SÉJOUR
DU 04/12/2020 AU 06/12/2020

WEEK-END SAINT-NICOLAS



Séjour de vacances
sans médicalisation permanente
et sans veille de nuit

AUTOMNE

PUBLIC

7 vacanciers
2 accompagnateurs

HÉBERGEMENT

Maison de Maître
référéncée Gîtes de France
Chambres avec salles de bain
et toilettes communes

RESTAURATION

Pension complète
Repas du midi et du soir préparés
par l'équipe d'animation



Transport

Modalités page 9
Minibus à disposition
pendant la durée du séjour



FERRETTE

LES SORTIES PRÉVUES ▶

Plus d'infos :
au 03 89 40 40 55 ou sur le site
www.alacroiseedeschemins.net



MARCHÉ DE NOËL



REPAS DANSANT



CONTES ET LÉGENDES

AU PROGRAMME ÉGALEMENT

Brunch de la Saint-Nicolas • Confection de Manala.

Notre équipe vous proposera également, durant votre séjour, des soirées, animations, loisirs variés et ludiques.

3 jours : **280 €**

DATE DU SÉJOUR
DU 23/12/2020 AU 27/12/2020

Séjour de vacances
sans médicalisation permanente
et sans veille de nuit

HIVER

PUBLIC

7 vacanciers
2 accompagnateurs

HÉBERGEMENT

Maison de Maître
référéncée Gîtes de France
Chambres avec salles de bain
et toilettes communes

RESTAURATION

Pension complète
Repas du midi et du soir préparés
par l'équipe d'animation



Transport

Modalités page 9
Minibus à disposition
pendant la durée du séjour

NOËL ENCHANTÉ



LES SORTIES PRÉVUES ▶

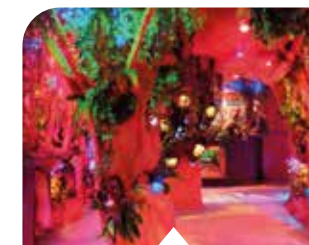
Plus d'infos :
au 03 89 40 40 55 ou sur le site
www.alacroiseedeschemins.net



REPAS DE NOËL



FORÊT ENCHANTÉE



GROTTES AUX LUCIOLES

AU PROGRAMME ÉGALEMENT

Confection de pain d'épices et de petits gâteaux de Noël.

Notre équipe vous proposera également, durant votre séjour, des soirées, animations, loisirs variés et ludiques.

5 jours : **500 €**

DATE DU SÉJOUR
DU 28/12/2020 AU 02/01/2020

Séjour de vacances
sans médicalisation permanente
et sans veille de nuit

HIVER

PUBLIC

7 vacanciers
2 accompagnateurs

HÉBERGEMENT

Maison de Maître
référéncée Gîtes de France
Chambres avec salles de bain
et toilettes communes

RESTAURATION

Pension complète
Repas du midi et du soir préparés
par l'équipe d'animation



Transport

Modalités page 9
Minibus à disposition
pendant la durée du séjour

6 jours : **850 €**

NOUVEL AN EN ALSACE



FERRETTE

LES SORTIES PRÉVUES ▶

Plus d'infos :
au 03 89 40 40 55 ou sur le site
www.alacroiseedeschemins.net



REPAS DE NOUVEL AN



SPA ET BIEN-ÊTRE



MARCHÉ DE NOËL

AU PROGRAMME ÉGALEMENT

Confection de pain d'épices et de petits gâteaux de Noël.

Notre équipe vous proposera également, durant votre séjour, des soirées, animations, loisirs variés et ludiques.

DATE DU SÉJOUR
DU 23/12/2020 AU 03/01/2021

Séjour de vacances
sans médicalisation permanente
et sans veille de nuit

HIVER

PUBLIC

10 vacanciers
2 accompagnateurs

HÉBERGEMENT

Centre de vacances
Chambres de 2 à 3 personnes
avec sanitaires collectifs

RESTAURATION

Pension complète
Repas du midi et du soir préparés
par l'équipe d'animation



Transport

Modalités page 9
Minibus à disposition
pendant la durée du séjour

NOËL EN SAVOIE



LES SORTIES PRÉVUES ▶

Plus d'infos :
au 03 89 40 40 55 ou sur le site
www.alacroiseedeschemins.net



DESCENTE AUX FLAMBEAUX



RESTAURANT D'ALTITUDE*



RANDONNÉE EN RAQUETTES

AU PROGRAMME ÉGALEMENT

*Après un montée en dameuse. Cour de ski de piste possible avec un moniteur (à régler sur place).

Notre équipe vous proposera également, durant votre séjour, des soirées, animations, loisirs variés et ludiques.

12 jours : **1750 €**

DATE DU SÉJOUR
DU 08/01/2021 AU 15/01/2021

SÉJOUR SPORTS D'HIVER



Séjour de vacances
sans médicalisation permanente
et sans veille de nuit

HIVER

PUBLIC

10 vacanciers
2 accompagnateurs

HÉBERGEMENT

Centre de vacances
Chambres de 2 à 3 personnes
avec sanitaires collectifs

RESTAURATION

Pension complète
Repas du midi et du soir préparés
par l'équipe d'animation



SAINT-COLOMBAN-DES-VILLARDS

LES SORTIES PRÉVUES ▶

Plus d'infos :
au 03 89 40 40 55 ou sur le site
www.alacroiseedeschemins.net



RANDONNÉE EN RAQUETTES



SOIRÉE RACLETTE



COURS DE SKI ALPIN

AUTRES DATES DISPONIBLES

PROFITEZ ÉGALEMENT DE CE SÉJOUR DU 15/01/2021 AU 22/01/2021

Notre équipe vous proposera également, durant votre séjour, des soirées, animations, loisirs variés et ludiques.



Transport

Modalités page 9
Minibus à disposition
pendant la durée du séjour

8 jours : **850 €**

DATE DU SÉJOUR
DU 12/02/2021 AU 14/02/2021

Séjour de vacances
sans médicalisation permanente
et sans veille de nuit

HIVER

PUBLIC

4 couples de vacanciers
2 accompagnateurs

HÉBERGEMENT

Maison de Maître
référéncée Gîtes de France
Chambres avec salles de bain
et toilettes communes

RESTAURATION

Pension complète
Repas du midi et du soir préparés
par l'équipe d'animation



Transport

Modalités page 9
Minibus à disposition
pendant la durée du séjour

WEEK-END SAINT-VALENTIN



FERRETTE



LES SORTIES PRÉVUES ▶

Plus d'infos :
au 03 89 40 40 55 ou sur le site
www.alacroiseedeschemins.net



MUSÉE DES AMOUREUX



DÎNER AUX CHANDELLES



SPA ET BIEN-ÊTRE

3 jours : **250 €**

AU PROGRAMME ÉGALEMENT

Notre équipe vous proposera également, durant votre séjour, des soirées, animations, loisirs variés et ludiques.

DATE DU SÉJOUR
DU 08/03/2021 AU 12/03/2021

Séjour de vacances
sans médicalisation permanente
et sans veille de nuit

HIVER-ÉTÉ

PUBLIC

7 vacanciers
2 accompagnateurs

HÉBERGEMENT

Maison de Maître
référéncée Gîtes de France
Chambres avec salles de bain
et toilettes communes

RESTAURATION

Pension complète
Repas du midi et du soir préparés
par l'équipe d'animation



Transport

Modalités page 9
Minibus à disposition
pendant la durée du séjour

MÉDIATION ANIMALE



FERRETTE



LES SORTIES PRÉVUES ▶

Plus d'infos :
au 03 89 40 40 55 ou sur le site
www.alacroiseedeschemins.net



MÉDIATION AVEC L'ANIMAL



PARC AUX DAIMS



ZOO DE MULHOUSE

AUTRES DATES DISPONIBLES

DU 15/03/2021 AU 19/03/2021 • DU 30/08/2021 AU 03/09/2021

Notre équipe vous proposera également, durant votre séjour, des soirées, animations, loisirs variés et ludiques.

5 jours : **450 €**

DATE DU SÉJOUR
DU 02/04/2021 AU 09/04/2021

Séjour de vacances
sans médicalisation permanente
et sans veille de nuit

LE RETOUR DU PRINTEMPS



FERRETTE



PRINTEMPS

PUBLIC

7 vacanciers
2 accompagnateurs

HÉBERGEMENT

Maison de Maître
référéncée Gîtes de France
Chambres avec salles de bain
et toilettes communes

RESTAURATION

Pension complète
Repas du midi et du soir préparés
par l'équipe d'animation



Transport

Modalités page 9
Minibus à disposition
pendant la durée du séjour

LES SORTIES PRÉVUES ▶

Plus d'infos :
au 03 89 40 40 55 ou sur le site
www.alacroiseedeschemins.net



LA PETITE VENISE



CONFECTION DE LAMALA



CHOCOLATERIE

8 jours : **650 €**

AU PROGRAMME ÉGALEMENT

Notre équipe vous proposera également, durant votre séjour, des soirées, animations, loisirs variés et ludiques.

DATE DU SÉJOUR
DU 10/05/2021 AU 17/05/2021

Séjour de vacances
sans médicalisation permanente
et sans veille de nuit

EN PLEINE NATURE



SAINT-COLOMBAN-DES-VILLARDS

PRINTEMPS

PUBLIC

10 vacanciers
3 accompagnateurs

HÉBERGEMENT

Centre de vacances
Chambres de 2 à 3 personnes
avec sanitaires collectifs

RESTAURATION

Pension complète
Repas du midi et du soir préparés
par l'équipe d'animation



LES SORTIES PRÉVUES ▶

Plus d'infos :
au 03 89 40 40 55 ou sur le site
www.alacroiseedeschemins.net



LAC DU BOURGET



JOURNÉE AUX THERMES



BALADES NATURE

AU PROGRAMME ÉGALEMENT

Notre équipe vous proposera également, durant votre séjour, des soirées, animations, loisirs variés et ludiques.



Transport

Modalités page 9
Minibus à disposition
pendant la durée du séjour

8 jours : **700 €**

DATE DU SÉJOUR
DU 10/06/2021 AU 15/06/2021

Séjour de vacances
sans médicalisation permanente
et sans veille de nuit

SÉJOUR VOILE (ASLAM)



NORMANDIE / BRETAGNE

PRINTEMPS

PUBLIC

7 vacanciers
2 accompagnateurs

HÉBERGEMENT

Cabine de 2 personnes
avec sanitaires collectifs
3 nuits sur le bateau
plus une nuitée en gîte

RESTAURATION

Pension complète



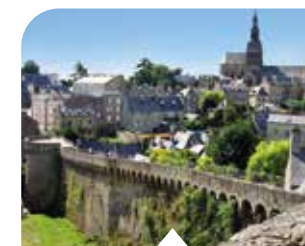
Séjour en partenariat avec l'association ASLAM

LES SORTIES PRÉVUES ▶

Plus d'infos :
au 03 89 40 40 55 ou sur le site
www.alacroiseedeschemins.net



SAINT-MALO



VISITE DE DINAN



SOIRÉE DANSANTE

AU PROGRAMME ÉGALEMENT

Départ de Grandville avec escales puis arrivée à Plouër-sur-Rance.

Notre équipe vous proposera également, durant votre séjour, des soirées, animations, loisirs variés et ludiques.



Transport

Modalités page 9
Minibus à disposition
pendant la durée du séjour

6 jours : **550 €**

DATE DU SÉJOUR
DU 25/06/2021 AU 28/06/2021

Séjour de vacances
sans médicalisation permanente
et sans veille de nuit

ÉTÉ

PUBLIC

7 vacanciers
2 accompagnateurs

HÉBERGEMENT

Maison de Maître
référéncée Gîtes de France
Chambres avec salles de bain
et toilettes communes

RESTAURATION

Pension complète
Repas du midi et du soir préparés
par l'équipe d'animation



Transport

Modalités page 9
Minibus à disposition
pendant la durée du séjour

WEEK-END MÉDIÉVAL



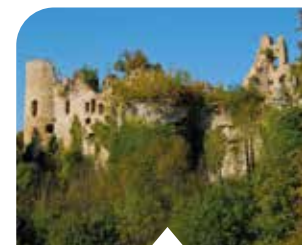
FERRETTE

LES SORTIES PRÉVUES

Plus d'infos :
au 03 89 40 40 55 ou sur le site
www.alacroiseedeschemins.net



REPAS MÉDIÉVAL



CHÂTEAU DE MORIMONT



SPECTACLE MÉDIÉVAL

AU PROGRAMME ÉGALEMENT

Notre équipe vous proposera également, durant votre séjour, des soirées, animations, loisirs variés et ludiques.

4 jours : **280 €**

DATE DU SÉJOUR
DU 10/07/2021 AU 24/07/2021

Séjour de vacances
sans médicalisation permanente
et sans veille de nuit

ÉTÉ

PUBLIC

7 vacanciers
2 accompagnateurs

HÉBERGEMENT

Maison de Maître
référéncée Gîtes de France
Chambres avec salles de bain
et toilettes communes

RESTAURATION

Pension complète
Repas du midi et du soir préparés
par l'équipe d'animation



Transport

Modalités page 9
Minibus à disposition
pendant la durée du séjour

DÉCOUVERTE DE L'ALSACE



LES SORTIES PRÉVUES ▶

Plus d'infos :
au 03 89 40 40 55 ou sur le site
www.alacroiseedeschemins.net



PETITE VENISE



ZOO DE MULHOUSE



ÉCOMUSÉE D'ALSACE

AUTRES DATES DISPONIBLES

PROFITEZ ÉGALEMENT DE CE SÉJOUR DU 10/07 AU 31/07/2021 SOIT 22 JOURS À 2450 €

Notre équipe vous proposera également, durant votre séjour, des soirées, animations, loisirs variés et ludiques.

15 jours : **1650 €**

DATE DU SÉJOUR
DU 10/07/2021 AU 24/07/2021

Séjour de vacances
sans médicalisation permanente
et sans veille de nuit

ÉTÉ

PUBLIC

12 vacanciers
3 accompagnateurs

HÉBERGEMENT

Centre de vacances
Chambres de 2 à 3 personnes
avec sanitaires collectifs

RESTAURATION

Pension complète
Repas du midi et du soir préparés
par l'équipe d'animation



Transport

Modalités page 9
Minibus à disposition
pendant la durée du séjour

DÉCOUVERTE DE LA SAVOIE



SAINT-COLOMBAN-DES-VILLARDS



LES SORTIES PRÉVUES ▶

Plus d'infos :
au 03 89 40 40 55 ou sur le site
www.alacroiseedeschemins.net



BATEAU RESTAURANT



PARC WALIBI



BAL DU 14 JUILLET

AUTRES DATES DISPONIBLES

PROFITEZ ÉGALEMENT DE CE SÉJOUR DU 10/07 AU 31/07/2021 SOIT 22 JOURS À 2600 €

Notre équipe vous proposera également, durant votre séjour, des soirées, animations, loisirs variés et ludiques.

15 jours : **1800 €**

DATE DU SÉJOUR
DU 17/07/2021 AU 31/07/2021

UN ÉTÉ À LA MONTAGNE



Séjour de vacances
sans médicalisation permanente
et sans veille de nuit

ÉTÉ

PUBLIC

12 vacanciers
3 accompagnateurs

HÉBERGEMENT

Gîte Appartement
Chambres de 2 à 3 personnes
avec sanitaires collectifs

RESTAURATION

Pension complète
Repas du midi et du soir préparés
par l'équipe d'animation



LES SORTIES PRÉVUES ▶

Plus d'infos :
au 03 89 40 40 55 ou sur le site
www.alacroiseedeschemins.net



PARC WALIBI



BAPTÊME EN PARAPENTE



JOURNÉE AUX THERMES

AU PROGRAMME ÉGALEMENT

Une balade avec un repas en bateau restaurant vous sera également proposée.

Notre équipe vous proposera également, durant votre séjour, des soirées, animations, loisirs variés et ludiques.



Transport

Modalités page 9
Minibus à disposition
pendant la durée du séjour

15 jours : **1800 €**

DATE DU SÉJOUR
DU 24/07/2021 AU 31/07/2021

AUX PIEDS DES VOSGES



Séjour de vacances
sans médicalisation permanente
et sans veille de nuit

ÉTÉ

PUBLIC

10 vacanciers
2 accompagnateurs

HÉBERGEMENT

Gîte de groupe
référéncé Gîtes de France
Chambre de 3 personnes
avec sanitaires collectifs

RESTAURATION

Pension complète
Repas du midi et du soir préparés
par l'équipe d'animation



Transport

Modalités page 9
Minibus à disposition
pendant la durée du séjour



LES SORTIES PRÉVUES ▶

Plus d'infos :
au 03 89 40 40 55 ou sur le site
www.alacroiseedeschemins.net



GÉRARDMER



PARC FRAISPERTUIS



CONFISERIE

AU PROGRAMME ÉGALEMENT

Une balade en chiens de traîneaux et une nuitée sous tipi agrémenteront votre séjour.

Notre équipe vous proposera également, durant votre séjour, des soirées, animations, loisirs variés et ludiques.

8 jours : **900 €**

DATE DU SÉJOUR
DU 31/07/2021 AU 14/08/2021

UN ÉTÉ AU PAYS DES COMTES



Séjour de vacances
sans médicalisation permanente
et sans veille de nuit

ÉTÉ

PUBLIC

7 vacanciers
2 accompagnateurs

HÉBERGEMENT

Maison de Maître
référéncée Gîtes de France
Chambres avec salles de bain
et toilettes communes

RESTAURATION

Pension complète
Repas du midi et du soir préparés
par l'équipe d'animation



Transport

Modalités page 9
Minibus à disposition
pendant la durée du séjour



LES SORTIES PRÉVUES ▶

Plus d'infos :
au 03 89 40 40 55 ou sur le site
www.alacroiseedeschemins.net



ÉCOMUSÉE D'ALSACE



ZOO DE MULHOUSE



PETITE VENISE

AUTRES DATES DISPONIBLES

PROFITEZ ÉGALEMENT DE CE SÉJOUR DU 31/07 AU 21/08/2021 SOIT 22 JOURS À 2450 €

Notre équipe vous proposera également, durant votre séjour, des soirées, animations, loisirs variés et ludiques.

15 jours : **1650 €**

DATE DU SÉJOUR
DU 31/07/2021 AU 14/08/2021

Séjour de vacances
sans médicalisation permanente
et sans veille de nuit

ÉTÉ

PUBLIC

12 vacanciers
3 accompagnateurs

HÉBERGEMENT

Centre de vacances
Chambres de 2 à 3 personnes
avec sanitaires collectifs

RESTAURATION

Pension complète
Repas du midi et du soir préparés
par l'équipe d'animation



Transport

Modalités page 9
Minibus à disposition
pendant la durée du séjour

VERS DE NOUVEAUX SOMMETS



SAINT-COLOMBAN-DES-VILLARDS



LES SORTIES PRÉVUES ▶

Plus d'infos :
au 03 89 40 40 55 ou sur le site
www.alacroiseedeschemins.net



BATEAU RESTAURANT



PARC WALIBI



FÊTE DES VILLARDS

AUTRES DATES DISPONIBLES

PROFITEZ ÉGALEMENT DE CE SÉJOUR DU 31/07 AU 21/08/2021 SOIT 22 JOURS À 2600 €

Notre équipe vous proposera également, durant votre séjour, des soirées, animations, loisirs variés et ludiques.

15 jours : **1800 €**

DATE DU SÉJOUR
DU 31/07/2021 AU 14/08/2021

Séjour de vacances
sans médicalisation permanente
et sans veille de nuit

ÉTÉ

PUBLIC

12 vacanciers
3 accompagnateurs

HÉBERGEMENT

Gîte Appartement
Chambres de 2 à 3 personnes
avec sanitaires collectifs

RESTAURATION

Pension complète
Repas du midi et du soir préparés
par l'équipe d'animation



Transport

Modalités page 9
Minibus à disposition
pendant la durée du séjour

SUR LA ROUTE DES COLS



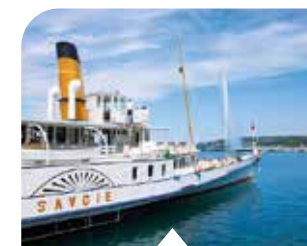
SAINT-COLOMBAN-DES-VILLARDS

LES SORTIES PRÉVUES ▶

Plus d'infos :
au 03 89 40 40 55 ou sur le site
www.alacroiseedeschemins.net



BAPTÊME EN PARAPENTE



BATEAU RESTAURANT



PARC WALIBI

AU PROGRAMME ÉGALEMENT

Une journée aux thermes sera également proposée.

Notre équipe vous proposera également, durant votre séjour, des soirées, animations, loisirs variés et ludiques.

15 jours : **1800 €**

DATE DU SÉJOUR
DU 31/07/2021 AU 14/08/2021

Séjour de vacances
sans médicalisation permanente
et sans veille de nuit

ÉTÉ

PUBLIC

12 vacanciers
2 accompagnateurs

HÉBERGEMENT

Gîte de groupe
Chambres de 2 à 3 personnes
avec sanitaires collectifs

RESTAURATION

Pension complète
Repas du midi et du soir préparés
par l'équipe d'animation



Transport

Modalités page 9
Minibus à disposition
pendant la durée du séjour

EN BORD DE MER



VENDÉE



LES SORTIES PRÉVUES ▶

Plus d'infos :
au 03 89 40 40 55 ou sur le site
www.alacroiseedeschemins.net



PARC DU PUY DU FOU



PLANÈTE SAUVAGE



RESTAURANT

AU PROGRAMME ÉGALEMENT

Notre équipe vous proposera également, durant votre séjour, des soirées, animations, loisirs variés et ludiques.

15 jours : **1900 €**

DOSSIER DE RÉSERVATION

Le dossier de réservation

doit comporter obligatoirement les documents ci-dessous :

- La fiche administrative
- Les fiches de renseignements n°1, 2, 3, les fiches médicales n°1 et 2
- La fiche frais médicaux et soins tiers médicaux avec la copie des ordonnances (le cas échéant)
- Autorisation de droit à l'image
- La photocopie de l'attestation d'assurance maladie
- La photocopie de la prescription médicale dactylographiée valable pour la durée du séjour
- Les photocopies de la carte d'identité ou du passeport (le cas échéant)
- L'acompte de 30% et le montant de(s) l'assurance(s) choisie(s) en option (le cas échéant)

Renseignements et informations : 03 89 40 40 55

IMPORTANT

Lors du choix de la destination, veillez à respecter le degré d'autonomie correspondant aux critères d'accueil du séjour proposé. Dans le cas contraire, nous serions contraints de refuser l'inscription lors de la lecture du dossier et de vous proposer une destination plus adaptée. Veuillez également vous assurer de l'exactitude des informations indiquées dans le dossier de réservation pour la pleine réussite des vacances.

MODE D'EMPLOI

CE DOSSIER D'INSCRIPTION A ÉTÉ REVU SELON LA NOUVELLE INSTRUCTION VAO N°DGCS/SD3B/2015/233 DU 10/07/2015.

Les fiches de renseignements n°1, 2 et 3 doivent être OBLIGATOIREMENT datées et signées par le vacancier ou son référent éducatif. En ce qui concerne les fiches médicales n°1 et 2, celles-ci doivent être OBLIGATOIREMENT datées et signées par le vacancier ou son représentant légal et le médecin traitant.

BULLETIN DE PRÉ-RÉSERVATION

À RETOURNER À : À LA CROISÉE DES CHEMINS : 12, rue de Lucelle • 68480 FERRETTE • Tél : 03 89 40 40 55 • Email : sejoursadptes.alcdc@gmail.com

CONTACT ÉTABLISSEMENT OU FAMILLE :

CONTACT FACTURATION (FAMILLE ou TUTELLE) :

Nom de l'établissement ou de famille :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Tél. Portable : Fax :
 Personne à contacter : Email :

Nom de famille ou de l'organisme :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Tél. Portable : Fax :
 Personne à contacter : Email :

Séjour + n° de page de la brochure	Dates du séjour	Prise en charge transport <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Nom du vacancier	Prénom du vacancier	Sexe		En couple avec sur le séjour	Autonomie			Assurances			
		Ville			H	F		A	B	C	Annulation	Complémentaire	Multirisques	
								<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
								<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
								<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
								<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
								<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

MOBILITÉ RÉDUITE : OUI NON : Si OUI, merci de préciser l'appareillage qui est utilisé : (fauteuil roulant, déambulateur, canne...) :

Nous vous confirmerons dans les meilleurs délais cette réservation en fonction de la disponibilité de nos séjours. Une fois confirmée, elle sera maintenue 3 semaines, délai durant lequel il faudra nous retourner le dossier de réservation complet accompagné de l'acompte de 30% et du règlement des assurances choisies (le cas échéant).

À Le / / (Nom et signature obligatoires) :

Fiche administrative

Nom / Prénom du vacancier :

Sexe : Féminin Masculin Nationalité :

Adresse :

Code postal : Ville :

Date de naissance : / / Ville :

N° de Portable : _ _ _ _ _

N° de sécurité sociale : _ _ _ _ _

Caisse d'affiliation :

Autonomie : Autonomie A Autonomie B Autonomie C

Suivi en : SAVS Foyer d'hébergement Foyer de vie FAM MAS

Autre, précisez :

Nom de la structure d'accueil

Travaille en ESAT : Oui Non Précisez :

Nom du séjour de vacances :

Page de la brochure : Dates : du / / 20... au / / 20...

En couple sur le séjour avec :

Je souscris l'assurance annulation : Oui Non

Je souscris l'assurance complémentaire : Oui Non

Je souscris l'assurance multirisques : Oui Non

Je souhaite une prise en charge transport (page 9) : Oui Non Aller Retour

Ville de prise en charge souhaitée :

Responsable de l'inscription :

Qualité :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone(s) : Portable(s) :

E-mail : Fax :

Photo d'identité
(obligatoire)

Nom / Prénom du responsable légal :

Qualité :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone(s) : Portable(s) :

E-mail : Fax :

Nom et Prénom de la personne à contacter en cas de besoin pendant le séjour :

.....

Qualité :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone(s) : Portable(s) :

E-mail : Fax :

DATE ET SIGNATURE
Vacancier ou représentant légal

Fiche de renseignements n°1

VIE QUOTIDIENNE	Seul	Avec aide ponctuelle	Avec aide permanente
Fait sa toilette			
Prend sa douche			
Se rase			
Se coiffe			
S'habille			
Change ses vêtements			
Reconnait ses vêtements			
Se chausse			
Va aux toilettes			

COMMUNICATION	OUI	NON
Comprend		
Langage verbal		
Langage par gestes, gestes tactiles		
Utilise la L.S.F		
Utilise pictogrammes, dessins...		
Utilise des sons, cris, vocalises		
Aphasie		
Ecrit		
Lit		
Lit sur les lèvres		
Logorrhées		
Itérations		
Autre :		

RYTHME ET REPOS	OUI	NON
Se couche tôt		
Se couche tard		
Se lève tôt		
Se lève tard		
Fait la sieste		
Sommeil agité		
Sommeil difficile		
Peurs / angoisses nocturnes		
Surveillance nocturne		
Précisez :		

	Légère	Moyenne	Complète
Déficiência visuelle			
Déficiência auditive			

ALIMENTAIRE	OUI	NON
Mange seul		
Boit seul		
Mange haché		
Mange mixé		
Régime alimentaire		
Précisez :		
Troubles alimentaires		
Précisez :		
Risque de fausse route		
Addiction alimentaire		
Précisez :		

LOISIRS / ACTIVITÉS	OUI	NON
Sait nager		
Pratique habituelle de sports / loisirs		
Si oui, le(s)quel(s) :		
Aime :		
N'aime pas :		
Contres indications :		
Sait choisir parmi plusieurs activités		
Bonne résistance physique		
Capable d'une attention prolongée		
A déjà dormi en mobile home		
Peut dormir en haut d'un lit superposé		

Fiche de renseignements n°2

HABITUDE / COMPORTEMENT	OUI	NON
A peur du bain / douche		
Sociable		
Objet fétiche :		
Rituels :		
Précisez :		
Gère son argent seul		
Si non précisez :		
Fugueur (tendance à fuguer)		
Si oui fréquence :		
Date de la dernière fugue :		
Tentative de suicide :		
Date de la dernière tentative :		
Besoins :		
Troubles de la mémoire		
Crises d'angoisse		
S'isole		
Fabulation, délire		
Hallucinations		
Phobies		
Précisez :		
T.O.C		
Mise en danger de soi		
Automutilation		
Agressivité verbale		
Agressivité physique		
Précisez :		

	OUI	NON
Comportement exhibitionniste		
Troubles sexuels		
Précisez :		
A peur de la foule		
Potomanie		
Kleptomanie		
Peurs, craintes :		

APPAREILLAGE	OUI	NON
Protections (jour / nuit)		
Protections fournies		
Besoin d'un fauteuil roulant		
Besoin de canne / béquille(s)		
Besoin de canne blanche (vue)		
Lunettes		
Lentilles		
Appareil auditif		
Appareil dentaire amovible		
Si oui, le nettoie seul		
Chaussures orthopédiques		
Synthèse vocale / tablette		
Téléphone portable		
Bas de contention		
Autre :		

DÉPLACEMENTS / SORTIES	OUI	NON
Se repère dans l'espace		
Se repère dans le temps		
Mémorise un trajet		
Sait demander son chemin		
Lit l'heure		
Peut sortir seul en séjour sans accompagnement		
Peut sortir en groupe sans accompagnement		
Peut sortir seul le soir		
Peut prendre un repas hors séjour		
Peut utiliser les transports en commun		
S'adapte aux lieux nouveaux		
Fatigable		
Monte et descend un escalier sans difficulté		
Résistant à la marche* :		

*Précisez : 1km 3 km 5 km 10 km

DATE ET SIGNATURE
Vacancier ou Référent éducatif
 (pour les fiches de renseignements 1 et 2)

Fiche de renseignements n°3

Éléments complémentaires : pédagogie, attitudes, à éviter...

.....

.....

.....

.....

.....

Vie quotidienne : recommandations médicales, toilette, gestion de l'argent personnel, habitudes...

.....

.....

.....

.....

.....

Comportement : relation avec des inconnus, encadrants, autres vacanciers, participation aux activités...

.....

.....

.....

.....

.....

DATE ET SIGNATURE
Vacancier ou Référent éducatif

Fiche médicale n°1

Nom / Prénom du médecin traitant :

Adresse : Code Postal :

Ville : E-mail :

Téléphone(s) : Portable(s) : Fax :

Est-il joignable pendant le séjour : OUI NON Si NON, Nom et Prénom du médecin joignable :

Adresse : Code Postal :

Ville : E-mail :

Téléphone(s) : Portable(s) : Fax :

SANTÉ / MÉDICAL	OUI	NON
Traitement médical		
Prend son traitement seul		
Enurésie diurne*		
Enurésie nocturne*		
Encoprésie diurne*		
Encoprésie nocturne*		
Contraceptif		
Précisez :		
Si oui, gère seul(e)		
Règles douloureuses		
Règles abondantes		
Règles aménorrhées		
Date des dernières règles :		
Hyper-salivation		
Cardiaque		

*Si énurésie ou encoprésie, merci de fournir une alèse

	OUI	NON
Diabétique		
Injection insuline pendant le séjour		
Précisez fréquence :		
Gère seul ses injections		
Addiction		
Précisez :		
Allergies		
Précisez :		
Asthmatique		
Date de la dernière crise :		
Epileptique		
Epilepsie stabilisée		
Date de la dernière crise :		

ALIMENTAIRE	OUI	NON
Allergie alimentaire		
Précisez :		

HABITUDE / COMPORTEMENT	OUI	NON
Fumeur		
Si oui gère seul		
Si non précisez :		
Peut consommer de l'alcool		
Si oui gère seul		
Risques liés à la consommation d'alcool		
Précisez :		

LOISIRS / ACTIVITÉS	OUI	NON
Peut se baigner avec surveillance		
Participation à une activité soutenue		
Exposition au soleil modérée		

DATE ET SIGNATURE
Médecin traitant + Vacancier
ou représentant légal

Fiche médicale n°2

Déficience / handicap

Moteur Sensoriel Mental Cognitif Psychique Polyhandicap Social(e) Groupe sanguin :

Précisez : Pathologie(s) associée(s) :

MÉDICAMENTS PRÉPARÉS DANS LES SEMAINIERS À PRENDRE DURANT LE SÉJOUR (joindre les ordonnances)

	FRÉQUENCES PRESCRITES				
	Matin	Midi	Goûter	Soir	Coucher

MÉDICAMENTS HORS SEMAINIERS À PRENDRE DURANT LE SÉJOUR (joindre les ordonnances)

	FRÉQUENCES PRESCRITES				
	Matin	Midi	Goûter	Soir	Coucher

AUTRES SOINS PRESCRITS DURANT LE SÉJOUR (injection, pansements, soins infirmiers divers...) :

HOSPITALISATION / INTERVENTION CHIRURGICALE : Nous, soussignés (vacancier ou représentant légal) autorisons le transfert à l'hôpital par un service d'urgence (pompiers, SAMU) pour que puisse être pratiquée, en cas d'urgence, toute hospitalisation chirurgicale, y compris une anesthésie sur la personne de

Je m'engage à transmettre à l'adresse suivante : sejoursadptes.alcdc@gmail.com, toute(s) prescription(s) modifiant ou complétant les informations ci-contre, et ce, jusqu'au premier jour du séjour.

Vaccinations à jour

Hépatite A : Oui Non
Date du dernier rappel :

Hépatite B : Oui Non
Date du dernier rappel :

Tétanos : Oui Non
Date du dernier rappel :

Grippe : Oui Non
Date du dernier rappel :

Autres :

DATE ET SIGNATURE
Médecin traitant + Vacancier
ou représentant légal

Frais médicaux et Soins tiers médicaux

Je soussigné(e),

Qualité :

Responsable légal du majeur protégé :

Association de tutelle ou curatelle :

N° de téléphone d'urgence durant les séjours :

Déclare avoir pris connaissance de l'inscription du majeur dénommé pour le séjour de :

et pris connaissance des conditions générales et particulières de vente de l'organisme et m'engage à rembourser les frais médicaux avancés par À La Croisée Des Chemins.

Je soussigné(e),

Qualité :

Séjour :

Je sollicite l'intervention d'un tiers médical sur le séjour pour le(s) soin(s) suivant(s) :

Injection récurrente Injection ponctuelle

Prise de sang / Recueil de données Pansement Toilette du vacancier

Autre(s), précisez :

Date(s) du ou des soins :

Je fournis l'ordonnance d'intervention

Je fournis le matériel relatif au(x) soin(s) décrit(s) ci-dessus dans la valise du vacancier

Je fournis l'ordonnance obligatoire pour le matériel relatif au(x) soin(s) décrit(s) pour que À La Croisée Des Chemins, fasse le nécessaire auprès d'une pharmacie.

DATE ET SIGNATURE
Vacancier ou représentant légal

DROIT À L'IMAGE

Je soussigné(e) :
agissant en qualité de :
du vacancier :

autorise :

La prise de photographies
(captation, fixation, enregistrement, numérisation) le représentant dans le cadre des activités
du séjour de vacances

Je déclare avoir pris connaissance des informations relatives à la loi n° 78-17 Informatique
et Libertés du 06 janvier 1978 ci-contre et les accepter.

**Dans le cas où les cases ne sont pas cochées, le vacancier ne pourra pas être desti-
nataire et apparaître dans notre album photo souvenir que nous éditerons après le
séjour de vacances.**

Fait à :

Le :

Signature

*Conformément à la loi n° 78-17 Informatique et Libertés du 06 janvier 1978, vous disposez d'un
droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exer-
cer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adres-
ser à À La Croisée Des Chemins.*

*La plupart des vacanciers aiment avoir des souvenirs de leurs séjours de vacances. Cepen-
dant, certains organismes tutélaires refusent que les majeurs protégés dont ils assurent la
tutelle apparaissent sur des photographies. Le principe est qu'il est nécessaire de recueillir le
consentement d'une personne préalablement à la diffusion de son image. Cependant il existe
des exceptions et cas particuliers selon le contexte. La difficulté à déterminer les limites entre
vie privée et vie publique et entre droit à l'information et respect de la vie privée rend l'appli-
cation de ce droit très complexe.*

*Nous partons du principe que les vacanciers ont un droit aux souvenirs et de ce fait, si le droit
à l'image n'est qu'un avatar au droit de la vie privée seule la diffusion d'images portant en
même temps atteinte à la vie privée est illicite. Donc l'image d'une personne dans l'exercice de
sa profession, une image banale, anodine dans un lieu public d'une personne est licite et peut
être diffusée sans le consentement des personnes figurant sur l'image.*

*Sauf information contraire, les photographies et films pris au cours des séjours, sur lesquels les
participants apparaissent, pourront être utilisés exclusivement pour les outils de communica-
tion de À La Croisée Des Chemins (brochures, flyers, Facebook, sites Internet...).*

*Les photographies ne seront ni communiquées à d'autres personnes, ni vendues, ni utilisées
à d'autres usages. Toutes personnes ne souhaitant pas se voir diffuser sur ces différents sup-
ports devra nous le signaler par un courrier à À La Croisée Des Chemins • 12, rue de Lucelle •
68480 FERRETTE.*

*Un album souvenir sera envoyé à chaque vacancier quelques semaines après la fin des sé-
jours de vacances d'été et d'hiver.*

Conditions particulières de vente

1. RÉSERVATION

La réservation de votre séjour est effective à réception du dossier d'inscription dûment complété, accompagné de toutes les pièces justificatives demandées ainsi que de l'acompte de 30% du montant du séjour (hors assurances).

2. PRIX

Le prix des prestations fournies est établi par personne en Euros (€). À La Croisée Des Chemins ne peut en aucun cas être tenu pour responsable des sanctions et/ou amendes éventuellement infligées aux participants, résultant de l'inobservation du règlement sanitaire et/ou douanier en France ou dans les pays visités durant le séjour.

3. RÉVISION DES PRIX

Le prix mentionné a été établi sur la base des éléments techniques et économiques en vigueur à la date de son établissement en fonction : du prix du carburant, du taux de change, des taxes légales et réglementaires (en France et à l'étranger), des tarifs hôteliers en vigueur. Toute modification de ces éléments, y compris modifications de parités monétaires, sera répercutée sur le prix. Le cas échéant, le prestataire fera parvenir le tarif révisé, par écrit, au client. Le prix sera définitivement confirmé et ne subira aucune modification 20 jours avant la date fixée pour le départ, sous réserve du strict respect par le client des conditions de règlement.

4. ASSURANCES

Les séjours sont proposés avec notre partenaire Axa Assistance. N'hésitez pas à nous demander les conditions de chaque assurance. Les différentes assurances proposées ci-dessous. Le prix de l'assurance est en fonction du prix de base du séjour et du transport éventuel.

- assurance annulation (avant le séjour)
- assurance complémentaire (avant et pendant le séjour)
- assurance multirisques (avant, pendant et après le séjour)

5. RÈGLEMENTS

Par chèque, à l'ordre de À La Croisée Des Chemins

Par virement bancaire en indiquant les références de la facture et le nom du vacancier

IBAN : FR76 1027 8031 3400 0204 6300 266 > BIC : CMCIFR2A

Merci de nous envoyer une confirmation de l'ordre de virement par mail à sejoursadptes.alcdc@gmail.com

Échéances de règlement :

À l'inscription : acompte de 30% + assurances

3 mois avant le séjour : 30% du montant du séjour

1 mois avant le séjour : solde du séjour (40%)

Dans tous les cas, le montant total du prix du séjour doit être réglé 1 mois avant le départ.

En ce qui concerne le solde du séjour, À La Croisée Des Chemins n'aura pas à relancer le client pour le règlement de celui-ci 30 jours avant le départ. À défaut de paiement, le client sera réputé avoir renoncé à son voyage et se verra appliquer le barème d'annulation en vigueur dans nos conditions particulières de vente.

Nous attirons votre attention sur le fait que le règlement de l'acompte à l'inscription ne comprend pas le prix des assurances qui devront être réglées en complément (acompte + assurance). Se reporter au dossier du vacancier afin de connaître le montant de l'acompte à verser (prix de base du séjour + transport).

Attention : afin de limiter les problèmes rencontrés auprès des impayés, et de réduire les préjudices subis, des clauses d'intérêt seront appliquées pour tout retard de paiement au taux légal en vigueur de 1,3 % par mois. Si une procédure amiable s'avère insuffisante, un titre officiel exécutoire (ou une injonction de paiement) sera édité par voie d'huissier majorant ces intérêt de 5%. Enfin, en cas de poursuites pénales, un intérêt de 8% supplémentaire sera appliqué, ceci en conformité avec la législation en vigueur.

6. BARÈME D'ANNULATION

Si l'annulation intervient entre la réservation et 90 jours avant le début du séjour : acompte de 30% conservé

Si l'annulation intervient entre 90 et 30 jours avant le début du séjour : 60% du prix du séjour conservé

Si l'annulation intervient à moins de 30 jours avant le début du séjour : 100% du prix du séjour conservé

Une annulation ne rentrant pas dans les clauses de notre assurance, ne dispense pas du paiement intégral des sommes dont le client est redevable. Toute procédure de remboursement ne peut être entamée qu'à cette condition. Toute annulation doit parvenir par lettre recommandée à À La Croisée Des Chemins.

7. EXCLUSION ET RÉORIENTATION

En cas de non présentation du vacancier au départ du séjour aucun remboursement ne sera effectué.

À La Croisée Des Chemins se réserve le droit de refuser l'inscription à un séjour d'un vacancier qui serait non conforme aux conditions d'accueil et d'accompagnement mises en place pour le séjour, ou présentant des risques médicaux et/ou du comportement incompatibles avec le rythme d'un séjour. Dans ce cas, la personne sera remboursée des sommes versées.

Nous nous réservons le droit :

De mettre en œuvre un rapatriement pour raison médicale après avis d'un médecin. Nous informons alors la famille et/ou l'établissement et/ou le responsable légal de la décision prise. De mettre fin au séjour d'un vacancier ou de le réorienter sur un autre lieu de séjour, après en avoir informé la famille et/ou l'établissement et/ou le responsable légal, si le vacancier met sa propre sécurité en danger, si son comportement venait à nuire au bon fonctionnement d'un séjour et aux bonnes relations du groupe, en cas d'acte délictueux, en cas de fausse déclaration dans son dossier ou une information volontairement omise. Les frais engagés pour le retour seront alors à la charge du vacancier et/ou de la famille et/ou de l'établissement et/ou du responsable légal ayant procédé à son inscription, et aucun remboursement ni indemnité de frais de séjour n'est prévu. Il en est de même en cas d'interruption du séjour, du fait du vacancier et/ou de la famille et/ou de l'établissement et/ou du responsable légal et ceci quelle qu'en soit la raison.

Dans le cas d'un rapatriement ou de l'interruption précoce d'un séjour, la famille et/ou l'établissement et/ou le responsable légal doivent impérativement prévoir un lieu d'accueil en cas de rapatriement. Dans le cas contraire, nous nous réservons le droit de prévenir les autorités compétentes (DDCSPP, Gendarmerie...)

8. RESPONSABILITÉ

À La Croisée Des Chemins s'efforcera pendant toute la durée du séjour de respecter le programme défini. Cependant, nous ne pourrions être tenus pour responsable des retards dans les transports, des accidents indépendants de notre volonté ou occasionnés par l'un de nos prestataires.

Nous nous réservons le droit, si les circonstances l'exigent et ce, dans l'intérêt des participants, de modifier un itinéraire, un lieu de séjour, le programme du séjour. Ces changements ne modifieront en rien la qualité du séjour et nous nous efforcerons de vous prévenir par avance de toute modification décidée avant le début du séjour. D'annuler un séjour, selon les conditions prévues au paragraphe R211.10 du Code du Tourisme. Dans ce cas nous vous proposerons un séjour équivalent ou le remboursement des sommes versées.

Conditions particulières de vente

Pour des raisons de force majeure, cas contraint ou fortuit, les activités et excursions sont susceptibles d'être modifiées ou reprogrammées. Les activités incluses dans le prix du séjour sont organisées pour toute la durée du séjour. Ainsi, un vacancier ne participant qu'à une partie du séjour ne pourra réclamer la réalisation de toutes les activités et excursions. Nous nous efforcerons au maximum d'effectuer les activités au programme. Cependant, en cas de force majeure, nous nous réservons le droit d'apprécier la capacité du vacancier à faire ou non l'activité pendant le séjour.

Nous proposerons alors le remboursement des activités non effectuées en fin de séjour sous forme d'avoir, valable sur un prochain séjour, sauf conditions indépendantes de notre volonté (arrêt préfectoral en cas de canicule...). Par ailleurs, nous nous réservons le droit de proposer une activité alternative au même tarif lorsque le vacancier ne souhaite pas participer à une activité au programme du séjour. **Nous déclinons toute responsabilité en cas d'accident survenu faisant suite à une transmission d'information erronée ou incomplète (information issues du dossier d'inscription complet du vacancier).**

9. TRANSPORT

Le départ des séjours se fait à l'adresse suivante : À La Croisée Des Chemins • 12, rue de Lucelle • 68480 FERRETTE. Si vous avez l'impossibilité de vous rendre au lieu de rendez-vous, nous pouvons mettre en place un transport personnalisé depuis votre lieu d'hébergement. Ceci est à convenir dès l'inscription (confère page 9).

10. DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES ET DOCUMENTS À REMETTRE LE JOUR DU DÉPART

Afin de gérer au mieux la prise en charge du vacancier, tout document ou information complémentaire doit être envoyé à À La Croisée Des Chemins • 12, rue de Lucelle • 68480 FERRETTE ou par email : sejoursadaptés.alcdc@gmail.com au plus tard avant le démarrage du séjour de vacances.

Documents administratifs

(à remettre à l'équipe d'encadrement au moment du départ)

Copie de l'attestation de sécurité sociale ou carte vitale / Copie de l'attestation de mutuelle / Carte Nationale d'Identité / Carte d'invalidité

Pochette médicale

(à remettre à l'équipe d'encadrement au moment du départ)

Piluliers préparés pour la durée du séjour + 2 jours supplémentaires / Piluliers préparés pour les trajets aller-retour / Ordonnance de moins de 3 mois (à la date de fin du séjour) / Médicaments hors piluliers

11. GESTION MÉDICALE

La fiche médicale présente dans le dossier doit être complétée par le médecin traitant du vacancier. Tous les éléments d'ordre médical (soins infirmiers éventuels, vaccinations, régime alimentaire, allergies, traitement médical ponctuel éventuel, contre-indications connues) doivent être méticuleusement renseignés sur la fiche médicale.

12. ÉNURESIE / ENCOPRÉSIE

Pour les vacanciers énurétiques et/ou encoprétiqes, merci de prévoir dans le trousseau des vêtements de rechange en quantité suffisante pour une semaine, ainsi que toutes protections nécessaires (alèses et protection pour adulte). Dans le cas contraire nous nous réservons le droit de vous facturer l'achat de ce matériel.

13. DÉTERIORATION DE MATÉRIEL

En cas de détérioration volontaire du vacancier, À La Croisée Des Chemins se réserve le droit de facturer au vacancier le montant de la détérioration observée.

14. ARGENT DE POCHE

Le montant de l'argent de poche à prévoir dépend des habitudes du vacancier, notamment s'il est fumeur. À titre indicatif, nous conseillons un montant de 30 € par semaine. Pour les vacanciers qui ne gèrent pas leur argent personnel de manière autonome, nous vous proposons une aide des accompagnateurs dans la gestion et le suivi des dépenses. L'argent sera confié au Responsable de Séjour qui le distribuera en respectant les consignes figurant dans le dossier d'inscription. À l'issue du séjour, une fiche récapitulative des dépenses personnelles accompagnée des justificatifs d'achats vous sera envoyée. Le solde sera restitué au responsable légal.

Nos accompagnateurs gèreront exclusivement l'argent de poche reçu par virement ou par chèque, au plus tard, un mois avant le départ. À La Croisée Des Chemins ne pourra être tenue pour responsable de la perte, du vol ou de l'utilisation faite des sommes d'argent pouvant se trouver dans les effets personnels du vacancier ou confiées à un encadrant lors du départ.

15. PERTE ET VOL D'EFFETS PERSONNELS

En aucun cas, À La Croisée Des Chemins ne pourra être tenue responsable des dommages, vols, perte d'effets ou d'objets personnels qui devront être assurés par leur propriétaire (téléphones mobiles, appareil photo, rasoir électrique, vêtements, lecteur de musique ou tout autre objet de valeur...). Les sommes d'argent (sauf précisions indiquées dans le dossier) ainsi que tous les objets de valeurs en votre possession restent sous votre entière responsabilité.

16. RÉCLAMATION

Les réclamations doivent être adressées par écrit par Lettre Recommandée avec Accusé de Réception à À La Croisée Des Chemins • 12, rue de Lucelle • 68480 FERRETTE. Vous avez un délai maximum de 30 jours à compter du dernier jour du séjour pour nous retourner une réclamation, cachet de la poste faisant foi. Nous nous engageons à répondre à tout courrier de réclamation.



Creditphotos : Freepik • Pexels • Fotolia • Pixabay • Images non contractuelles

SÉJOURS BULLES D'AIR

Le répit est une nécessité pour toutes personnes en situation de handicap. Elles disposent des mêmes droits et besoins que les autres parce que les vacances sont un droit universel et que chacun peut éprouver simplement le besoin de souffler, de changer de modalités et de cadre d'accompagnement. Ces moments permettent de sortir du quotidien et offrent un temps pour se retrouver, découvrir, partager, rencontrer de nouvelles personnes.

Dans cet objectif, À La Croisée Des Chemins propose, durant toute l'année, en Alsace et en Savoie, des périodes de courtes durée (2 à 5 jours) qui offrent une pause aux personnes en situation de handicap ainsi qu'aux professionnels ou familles qui les accompagnent. À l'occasion de séjours de vacances individuels ou en petits groupes, à tout moment de l'année, vos résidents ou vos enfants profitent ainsi d'un accès personnalisé à la détente, au bien-être et aux loisirs. N'hésitez pas à nous solliciter pour que nous étudions, ensemble vos besoins et vos projets.

À LA CROISÉE DES CHEMINS

12, rue de Lucelle • 68480 FERRETE • Agrément VAO délivré le 23/07/2018 par la Préfecture de la Région Grand-Est
Immatriculé auprès du registre des opérateurs de voyages et de séjours : Atout France > IM068180004 • Garantie financière : APST
Responsabilité Civile Professionnelle : Generali